

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU SAMEDI 5 AVRIL 2014 À AMENUCOURT (VAL-D'OISE)



Patrick Chéreau

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association des « Amis du Vexin Français » s'est tenue le samedi 5 avril 2014 dans une salle de « la Grange des Aulnaies » à Amenucourt (95510) sous la présidence d'Étienne de Magnitot, président de l'association.



Claude Rosset

Compte-rendu

L'Assemblée générale a été précédée le matin :

- à 10 h 45 par la visite de l'église troglodytique d'Haute-Isle, commentée par M. Mathieu de La Rochefoucauld, membre de notre association et du conseil municipal d'Haute-Isle. M. Gaudichard nous a également présenté le cénotaphe de style roman de son père, bienfaiteur d'Haute-Isle.
- par un sympathique déjeuner à la *Grange des Aulnaies*, agrémenté par une présentation de *l'Impromptu d'Haute-Isle* qui nous est donnée par les *Dilettanti*, troupe de théâtre amateur de quatre acteurs bien connue dans le Vexin, habillés en costumes du XVII^e siècle ; une heureuse surprise organisée par notre ami Régis Deroudille.

Le président Étienne de Magnitot ouvre l'assemblée générale à 15 h 10 en accueillant adhérents et personnalités :

- Marc Giroud, président du PNR du Vexin Français
- Philippe Houillon, député du Val-d'Oise
- François Marchon, président d'honneur des AVF
- M^{me} Dupâquier, veuve de l'un des membres fondateurs de l'association
- M^{me} Lapchin de Poulpiquet, maire de Vienne-en-Arthies

Toutes ces personnalités sont membres de l'association.

Pour participer à l'Assemblée générale, 77 adhérents sont présents dans la salle et ont signé la feuille d'émargement. Par ailleurs, 100 pouvoirs valides ont été reçus par le secrétariat général.

Au total 177 adhérents sont donc présents ou représentés à cette Assemblée générale.

Le président commence ensuite son **Rapport moral** sur l'état de l'association, ses sorties, ses projets, ses inquiétudes,...

Le président propose ensuite de procéder au renouvellement des administrateurs. Conformément aux statuts, les mandats des 24 administrateurs sont de trois ans et le renouvellement se fait par tiers tous les ans.

Sont sortants et se représentent aujourd'hui pour trois ans :

- Jean-Pierre Barlier
- Marie-Claude Boulanger
- Gilles Lemaire
- Philippe Muffang
- Bertrand Rossi
- Yves Périllon

Est sortant et n'ayant pas été réélu en 2013 par oubli, se représente cette année pour deux ans :

Philippe Capron

Est ancien administrateur, a été coopté en cours d'année par le conseil et se représente aujourd'hui pour un an :

Jean-Claude Cavard

Est ancien administrateur, a été cooptée en cours d'année par le conseil et se représente aujourd'hui pour trois ans :

Karine Tourret

De plus, l'ancien maire de Guernes, Bernard Bourget, s'est porté candidat.

Le renouvellement du conseil est mis au vote par le président et sont élus ou réélus à l'unanimité :

- Jean-Pierre Barlier, Marie-Claude Boulanger, Bernard Bourget, Gilles Lemaire, Philippe Muffang, Bertrand Rossi, Yves Périllon pour des mandats de trois ans,
- Philippe Capron pour un mandat de deux ans,
- Jean-Claude Cavard pour un mandat d'un an

Le président donne ensuite la parole à Marie-Claude Boulanger, vice-présidente, qui présente les grands axes de notre politique de communication

Le texte de la communication de Marie-Claude Boulanger fait partie du Rapport moral.

Le président passe ensuite la parole au trésorier, Régis Deroudille, qui présente son **Rapport financier**, préparé en liaison avec le trésorier adjoint Pierre Street, et projette les comptes financiers de l'association sur l'écran.

Le président demande ensuite à l'Assemblée générale d'approuver le Rapport moral et le Rapport financier avec ses annexes.

N'ayant ni vote contre, ni abstention, l'Assemblée générale approuve donc à main levée et à l'unanimité des adhérents présents et représentés le Rapport moral du président et de la vice-présidente, Marie-Claude Boulanger, ainsi que le Rapport financier, les comptes 2013 et le projet de budget 2014 annexés présentés par le trésorier, Régis Deroudille.

Le président invite ensuite M. Philippe Houillon, député du Val-d'Oise, à prendre la parole.

Celui-ci remercie le président et fait une brève intervention :

Notre association va devoir devenir une association de combat pour faire face à plusieurs dangers :

- Les regroupements de communes qui vont modifier fortement la pluralité des influences face aux décisions à prendre
- La pression accrue de nouveaux programmes pouvant endommager ou dénaturer le Vexin
- Il est malheureusement toujours possible de se voir imposer un nouveau projet par décret et la seule réponse possible alors est de déposer un recours auprès du Conseil d'État (lequel peut parfois être à la fois juge et partie vis-à-vis des arguments d'ordre général). Une telle procédure peut aboutir à une modification du calendrier ou à des compensations.
- Par exemple, dans le cas du projet RFF de la ligne de fret de Gisors, nous constatons qu'il s'agit d'un projet d'intérêt général et que la partie sera difficile. Un tel projet ne saurait être repoussé, mais il peut donner lieu à des compensations ou à des travaux d'atténuation des nuisances. Nous devons essayer de fédérer les associations pour infléchir les décisions de RFF dans ce sens, sans oublier que l'argument de ces derniers est que leur projet vise à réduire le nombre de camions sur nos routes...

Le président donne ensuite la parole à Jean-Pierre Barlier. Celui-ci souhaite simplement faire une remarque à propos du redécoupage des cantons du Val-d'Oise en insistant sur le fait que l'association doit faire attention à ne pas se tromper de combat ; elle ne doit surtout pas se lancer sur le terrain politique, qui n'est pas le sien.

Le président appelle ensuite M^{mes} Dominique Pélegrin et Monique Roncin à venir nous parler de leur *Association Vexinoise de Lutte contre les Carrières Cimentières de Calcia (AVL3C)*.

M^{me} Pélegrin explique qu'une réserve de 550 ha a été créée en 2000 par décret de M. Lionel Jospin, premier ministre à l'époque, pour l'installation d'une gigan-

tesque carrière de calcaire sur les communes de Brueil, Fontenay, Sailly et Guitrancourt. Pour l'instant, seuls 60 ha de cette zone sont concernés, mais les premières maisons sont à 300 m seulement. Les bulldozers entrèrent en action en 2018 pour creuser des fosses géantes de 30 m de profondeur, le calcaire étant transporté par des tapis roulants souterrains jusqu'à la cimenterie de Gargenville qui alimente une grande partie de l'Île-de-France. Cette exploitation va inévitablement laisser des traces profondes et modifier le paysage de cette zone du Vexin pour plusieurs dizaines d'années et les riverains sont évidemment inquiets, d'autant plus qu'à ce jour il ne semble pas avoir été prévu de compensations.

M^{me} Pélegrin poursuit en indiquant que l'association AVL3C, dormante jusque-là, a été réactivée et elle lance un appel au soutien de toutes les bonnes volontés face à ce projet *Vexin Zone 109* (nom du dossier, en référence à l'article 109 du code minier).

Le président laisse alors la parole à M. Marc Giroud, président du PNR et celui-ci fait une déclaration remarquée :

Les batailles nous stimulent, mais il y a des situations où le rapport de force n'est pas en faveur de l'association.

S'agissant du projet de carrière de *Calcía*, c'est l'État qui a tranché. Ce premier combat ne pouvait qu'être perdu. Ce projet se trouve dans le Parc, mais c'est l'État qui impose sa décision au nom de l'intérêt général

Le Parc, qui ne peut donc se battre sur le principe, va se battre sur la façon de faire, donc sur les moyens mis en œuvre par *Calcía*.

Le Parc ne souhaite plus avoir de réunion avec *Calcía* et discutera seulement avec les représentants de l'État en s'attachant à défendre la charte du PNR. Il s'agit maintenant, et ce point a déjà été évoqué avec les AVF et la SVS, d'infléchir les procédures de fonctionnement de la future carrière et de forcer *Calcía* à être exemplaire sur le plan du respect de la charte et de l'attention

due à l'environnement et aux populations voisines.

Élargissant son sujet, M. Marc Giroud indique alors que le PNR est désormais entré dans une phase II. Après une première phase de mise en place des moyens de protection du Vexin en lien avec les associations, on entre dans une phase d'approfondissement de certaines questions techniques telles que la sauvegarde de la qualité des eaux profondes du Parc ou la mesure de l'impact à long terme de décisions prises aujourd'hui sans qu'en soient perçues toutes les conséquences à terme.

M. Marc Giroud considère que cette nouvelle orientation du Parc, prolongement de son action initiale, ne peut que dynamiser le travail fait en commun avec les associations et que celles-ci peuvent contribuer par exemple à la prise de conscience de toutes ces petites décisions individuelles prises dans le secret de nos jardins qui peuvent être sources de pollution à long terme...

Une question est posée par François Marchon sur l'opportunité d'augmenter les cotisations. Le président répond que la décision a été prise de ne pas toucher aux cotisations pour 2015. Le sujet sera de nouveau examiné dans un an.

Daniel Amiot intervient pour souligner qu'une éventuelle fusion entre les AVF et la SVS serait dommageable pour les deux associations dans la mesure où un tel regroupement nous ferait perdre un certain nombre de représentations dans les différentes commissions.

Un débat s'ouvre sur la désaffectation de la part de certaines mairies à notre action. François Marchon rappelle que la mise en place du PNR a poussé plusieurs mairies à considérer qu'elles n'avaient plus besoin d'adhérer à des associations de défense du Vexin comme les AVF.

Tous les sujets ayant été épuisés, le président clôture l'assemblée à 18 h 00 en remerciant tous les participants.

Rapport moral

par le président Etienne de Magnitot

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes fidèles à votre association, fidèles à la défense et l'illustration du Vexin Français, et nombreux à honorer de votre présence notre assemblée générale. Au nom de notre conseil d'administration, je vous en félicite et vous en remercie.

Je remercie de leur présence M. Philippe Houillon, député du Val-d'Oise, et M. Marc Giroud, président du Parc naturel régional. Je présente les excuses de M. Mancel, député de l'Oise.

Etienne de Magnitot

Je remercie d'abord François Marchon, président honoraire, qui a conduit nos destinées, d'abord aux côtés de Jacques Dupâquier, comme secrétaire général, puis seul, comme président. Je dis seul, mais, bien sûr, il avait son conseil autour de lui, conseil qu'il avait su faire évoluer vers plus de sérénité. François Marchon a marqué notre association, en lui apportant beaucoup; il a ainsi relevé le défi de succéder à Jacques Dupâquier, grand héraut de notre Vexin, en même temps que membre de l'Institut, dont les travaux sont mondialement connus.

Nous sommes quelques-uns à avoir connu le privilège d'assister, le 3 mars dernier, au *Palais de l'Institut*, Quai Conti, à la lecture de la *Notice sur la vie et les travaux de Jacques Dupâquier* par M. Alain Duhamel. Nous vous donnerons connaissance de ce texte.

Rappelons les trois mots majeurs de Jacques Dupâquier, pour donner un programme à la défense et l'illustration du Vexin Français: *éduquer, protéger, animer*.

Votre bureau est très impliqué :

- Philippe Muffang a mis toute son énergie pour faire avancer le dossier de classement des Buttes. Il a choisi de vivre maintenant en maison de retraite à Paris. Il est donc moins présent physiquement, mais reste attentif à ce dossier et à la marche de l'association.
- Daniel Amiot, avec qui nous pouvons jouer la synergie entre les AVF et la *Sauvegarde de*



la Vallée du Sausseron (SVS). Son implication totale pour le Sausseron nous profite pleinement.

- Marie-Claude Boulanger, également vice-présidente, et rédactrice en chef de la revue, est à ce titre impliquée dans toutes nos activités et représentations. Les retours, après la publication de la dernière livraison de notre revue, ont été très flatteurs; ceci est fondamental, car la revue est la vitrine de l'association. Bravo, et merci, Marie-Claude.
- Yves Périllon est pour nous très précieux. Sa qualité d'ancien inspecteur des sites donne à l'association une grande compétence. Lisez seulement son article sur la destruction des alignements d'arbres à Magny.
- Claude Rosset, notre secrétaire général, veille à notre fonctionnement formel, rédige les comptes rendus de bureaux et de conseils d'administration, et organise la plupart de nos sorties.

Nous avons eu cette année à déplacer nos archives. Elles étaient dans un local de Pontoise, qui nous était aimablement prêté. Elles sont maintenant recueillies dans un bâtiment agricole, gracieusement mis à notre disposition par notre administrateur Grégoire Bouilliant. Qu'il en soit vivement remercié. Merci à Claude Rosset et à ceux qui nous ont aidés pour ce déménagement, qui, vous vous en doutez, a été un bon exercice physique. Il reste à mettre en forme le local actuel, et à tout ranger.

- Patrick Chéreau, secrétaire général adjoint, s'est attelé à refondre notre système d'information. Nous avons maintenant un outil très fonctionnel, et à notre main. Merci, Patrick. Seul un spécialiste pouvait nous réaliser cela.

- Régis Deroudille, trésorier, présentera tout à l'heure nos comptes et notre situation financière. Je n'anticipe pas sur ses commentaires. Le rôle du trésorier est central pour l'association, et aussi pour le président. Il est vrai que Pierre Street, prédécesseur de Régis, était lui-même très sourcilieux dans la tenue de notre comptabilité.

Le format et l'organisation de cette journée d'assemblée générale sont principalement l'œuvre de Régis Deroudille; que ce soit le contact avec M. Mathieu de La Rochefoucauld, la teneur de la visite de l'église d'Haute-Isle, le choix de ce site de la *Grange des Aulnaies*, le spectacle impromptu de la troupe des *Dilettanti*, l'assemblée elle-même, bref, toute la journée. Merci, Régis.

- Enfin, je ne veux pas oublier le travail de notre webmestre, Alexandre Durante, qui a à cœur d'alimenter notre site, et de le mettre à jour.

Nous, avons ce matin visité l'église troglodytique d'Haute-Isle, sous la conduite éclairée de M. Mathieu de La Rochefoucauld. Merci à M. Skinazi, maire de la commune. Merci, cher Mathieu, pour ton commentaire. Et bravo pour ton implication dans la préservation de l'église de ton village. Je sais que tu as obtenu, lors de travaux pas très anciens, que certaines choses ne soient pas faites, qui en auraient dénaturé l'aspect extérieur.

Nous devons excuser quelques-uns de nos administrateurs: MM. Muffang, Périllon, Rosset, Bouilliant, Capron, Cavard, Lemaire, et M^{me} de Meaux.

Nous sommes dans cette salle au nombre de 77, représentant 55 membres. Nous avons en outre reçu 100 pouvoirs. Nous pouvons valablement délibérer.

La marche de l'association en 2013.

L'année a été ponctuée par six réunions de votre bureau et par quatre conseils d'administration.

Nous avons pu réaliser la plupart de nos sorties programmées, avec, à chaque fois, une bonne participation. Je vous les rappelle.

- En avril
- la visite assurée par Anne Marchon de la Cathédrale *Notre-Dame de Paris*, visite refaite une deuxième fois en raison du succès rencontré;
- la visite du *Silo de Marines* et de son exposition d'œuvres d'art moderne sur l'invitation de ses propriétaires M. et M^{me} Billarant;
- la visite du *Centre de retraitement et de recyclage des déchets industriels dangereux* de Limay;
- la tenue de notre AG 2013 à Montjavoult avec une visite de l'église et une analyse du paysage des Buttes.

- En mai,
- la visite de la collection de cactées dans le jardin de M. Claude Lesénécal à Guernes.

- En juin,
- la visite de la *ferme de Charmont* où nous avons été accueillis par M. Thomassin
- la visite de l'atelier du maître-verrier Michel Guével dans le moulin Le Roy de Valmondois.

- En septembre,
- la visite-promenade dans la *Réserve Naturelle des Coteaux de la Seine* sous la conduite d'une guide du PNR.

- En décembre,
- la visite de la Collégiale d'Écouis et de la sucrerie d'Étrépagny.

Sorties pour 2014.

Pour 2014 nous envisageons les sorties suivantes:

- Silo agricole de Théméricourt (sortie réalisée le 27 mars);
- Château de la Bûcherie, à Saint-Cyr-en-Arthies;
- Ferme biologique à Vienne-en-Arthies;
- Ferme de M. Fleurier, avec élevage et production de cidre, à Arthies;
- Visite des églises de Parnes et Magny-en-Vexin, prévue pour fin septembre;
- Ouvrages hydrauliques sur l'Oise;
- Installation de compostage à Épias-Rhus, chez M. Pellé;
- Lombriculture à Cléry-en-Vexin;
- Site archéologique de Genainville.

Classement des Buttes de Montjavoult, de la Molière et de leurs abords.

MM. Muffang et Périllon en ont parlé précisément l'année dernière. Le territoire s'étend sur huit communes de l'Oise. La *Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement* (DREAL) de Picardie est d'accord sur le principe. Nous avons réalisé la pré-étude à sa place, en missionnant les bureaux d'étude PAKT et AMETER Paysages. Nous pensions ainsi gagner un an de procédure.

Le dossier est dans les mains de M. le préfet, qui doit demander au ministre de missionner l'étude de classement elle-même. Et nous voulons travailler le projet avec les communes concernées. Malheureusement, nos contacts avec la préfecture n'ont pas encore permis de faire repartir cette procédure de classement.

Réseau de transport d'électricité.

Nous nous sommes intéressés au passage à 400 000 volts de la ligne électrique actuellement en 225 000 volts, entre Cergy et Persan. Cette ligne passe par Ennery, Livilliers, Hérouville, Labbeville, Nesles-la-Vallée, Parmain et Champagne-sur-Oise. Nous avons participé à quelques rencontres et réunions avec Daniel Amiot. Ce projet touche aux pylônes, mais ne nous a pas véritablement inquiétés. Nous notons un comportement transparent de la part de *Réseau de Transport d'Électricité* (RTE).

Projet de carrière cimentière à Brueil.

Nous connaissons ce projet depuis les années 1990. En effet, le gisement de Guitrancourt sera épuisé fin 2017; et l'exploitant, *Ciments Calcia* (Italcementi Group), souhaite attaquer un site voisin.

Une zone nouvelle fut ainsi créée en 2000, sur 560 hectares, sur la commune de Brueil. Rappelons que le PNR s'y était alors opposé; mais que sa charte en vigueur actuellement ne l'empêche pas. C'est une anomalie que nous avons relevée, mais qui nous dépasse.

Nous nous sommes opposés à cette carrière nouvelle. Nous serons attentifs, si nous ne pouvons l'empêcher, aux conditions d'exploitation, à la restitution du site, et à la question de l'écoulement des eaux. M. Bellicaud s'y implique.

Nous suivons cette question avec le PNR, les Amis de Brueil-en-Vexin, association présidée par M^{me} Monique Roncin, et avec AVL3C, association présidée par M^{me} Dominique Pélegrin. Ces deux présidentes sont présentes. M^{me} Pélegrin nous en parlera tout à l'heure.

Découpage des cantons.

Par le nouveau découpage électoral, le Val-d'Oise ne va plus être divisé en 39 cantons, mais en 21, représentés chacun par un binôme homme-femme.

Notre association ne veut pas prendre une position politique, mais s'est montrée très réservée sur le découpage électoral nouveau; en ce sens que les cantons créés seront hétérogènes, en partie ruraux, en partie urbains. L'identité du Vexin français serait ainsi mise à mal. J'ai rencontré personnellement M. le préfet, qui m'a écouté, mais n'a rien changé.

Qu'est-ce que cela peut apporter de bon au Vexin et au département?

Loi ALUR.

La loi pour l'Accès au Logement et à l'Urbanisme Rénové, en vigueur depuis le 24 mars 2014, a plusieurs effets qui appellent notre vigilance.

Il s'agit globalement de faciliter l'accès au logement. Cette loi touche aussi bien le droit des sols que le rapport propriétaire-locataire. Elle institue la fin des Plans d'occupation des sols. Les communes devront être dotées d'un Plan Local d'Urbanisme avant mars 2017, de préférence selon une dimension intercommunale. Le rôle des Architectes des bâtiments de France, ainsi que des Inspecteurs des sites évolue.

Il nous faudra être vigilants sur ces deux plans, des PLU et des autorisations de bâtir. Je vous rappelle que nous participons activement aux commissions départementales des sites.

Points de vigilance.

- Magny-en-Vexin :
- Mur du parc Epardeau;
- Plantations en remplacement d'arbres disposés en continu.
 - Monts: projet de lotissement prévu au PLU de 2011.
 - Trains de fret: accroissement important du transport de marchandises, donc du nombre de trains, à partir de Pontoise.
 - Aincourt: lotissement.
 - Contacts avec les nouvelles municipalités.

Intervention de Marie-Claude Boulanger

(vice-présidente
et rédactrice en chef de la revue)

Chers amis,

Mon propos, en effet, vient compléter celui de notre président, et vise à vous exposer l'importance que nous donnons au rayonnement de notre association, et le soin que nous apportons à faire connaître, ses buts, ses engagements, ses prises de position, ses actions.

Notre tâche est, dans le contexte actuel, y compris législatif (la loi ALUR est là !), de plus en plus complexe, et, de ce fait, peut-être moins immédiatement lisible qu'autrefois, au moment de la création des AVF. Elle ne vise plus, ce qu'elle a déjà accompli, à *conquérir*, à inventer une structure forte capable de fédérer sous l'égide du pouvoir institutionnel les volontés de protection des patrimoines naturel, bâti, paysager, culturel comme elle l'a été du temps des *pionniers* de notre association. D'où la nécessité de l'éclairer, de l'explicitier, et de démontrer qu'elle vise toujours à *résister* pour préserver l'identité du Vexin, donc son attractivité.

Et nous énonçons là un but paradoxal : comment conserver la force d'attraction d'un territoire sans le fossiliser, et comment le faire vivre sans le dénaturer, sans l'abîmer, sans l'enlaidir... et lui ôter par là même son attractivité ?

Un pari d'équilibre que le *Parc*, créature historique de la volonté première de nos fondateurs – et dont le président nous fait le plaisir et l'honneur d'être parmi nous cet après-midi -, devenu partenaire, s'efforce, autonome, d'inciter à remporter, et auquel nous travaillons nous-mêmes sans relâche.

Nos ennemis sont :

- les exigences fiévreuses de l'immédiateté,
- l'ignorance ou la méconnaissance,
- la résignation,
- l'indifférence.

Nous les combattons pour ne pas avoir à supporter la laideur irréversible de leurs conséquences. Déplorer est toujours trop tard. Pour avoir à éviter de le faire, nous participons à la gouvernance du territoire par le biais des instances où nous sommes représentés, et, ès qualités, nous informons, incitons, parfois exhortons, et même... nous « fâchons » !

Nous utilisons pour ce faire les moyens de communication qui nous sont accessibles en propre.

A l'interne, nos réunions et débats – assemblées générales comme aujourd'hui, conseils d'administration, bureaux -, mais aussi visites collectives de sites recouvrant tous les aspects de l'identité vexinoise, y compris économique (je pense par exemple à la visite récente d'un silo et d'une ferme productrice, qui nous a initiés au fonctionnement de l'agriculture dans le territoire), permettent d'identifier les problématiques spécifiques à la vie du territoire et de prévenir ainsi les dangers qu'il encourt.

La synthèse de ces travaux est périodiquement, dans notre revue, livrée aux adhérents qui en ont la primeur, diffusée aux élus, et proposée aux lecteurs non (encore ?) adhérents qui veulent l'acquérir. Le but de la revue ne se limite pas au respect indispensable de ce devoir de « rendre compte », il est aussi d'aller toujours plus loin, plus profond, plus bellement, grâce à la qualité des articles proposés, dans la connaissance, présente et passée, d'un territoire qui ainsi *s'attache à notre âme et la force d'aimer*. La présentation, l'iconographie, toujours plus soignées, espèrent ajouter au plaisir du lecteur de se sentir vexinois. Plaisir qui ne va pas sans une dose de conscience de participation à une responsabilité collective. Plaisir qui vainc l'indifférence et la résignation.

Ce périodique est un lien fort entre les adhérents, un lien vers lequel ils peuvent revenir et s'attarder quand ils le souhaitent : la possession d'une collection papier génère chez le lecteur cette délectation de pouvoir la feuilleter à sa guise.

Il est aussi un lien, d'autre nature, entre l'association et « le monde » extérieur, l'association et les « autres », de Vexin ou d'ailleurs. Y compris par le biais de médias différents, notamment celui des technologies dites « nouvelles » (bien que « nouvelles », elles ne soient plus vraiment) : le contenu des numéros – volontairement décalés dans le temps avec la parution éditoriale — est diffusé sur notre site internet, et j'ai le projet de leur diffusion en e-books sur des sites moins confidentiels comme amazon ou ISUU afin de désenclaver nos préoccupations et d'accroître notre



Marie-Claude Boulanger

rayonnement. Nous remarquons en effet qu'un nombre pas tout à fait négligeable de nos adhérents et soutiens n'habitent pas le Vexin, ni même pour certains, l'Île de France. Plus l'adhésion à nos positions sera patente, plus celles-ci seront légitimées, et plus nous serons forts face aux dangers de dégradation de nos patrimoines locaux.

La communication sur le net présente par ailleurs l'avantage de faciliter l'interactivité. Je regrette d'ailleurs un peu qu'en dépit de la proposition (qui est peut-être passée inaperçue pour n'avoir pas été suffisamment explicite) de création, dans la revue, d'une page *courrier des lecteurs*, les articles, très divers, des revues ne provoquent pas plus de réactions écrites qui, pour certaines, mériteraient certainement d'être publiées. Je vous invite à pallier cette lacune !

En revanche, cette interactivité est très présente sur notre page facebook dont je rappelle l'adresse « Avf Revue » (où bien peu dès maintenant 253 « amis » ne sont pas cette salle !) qui nous fait connaître bien au-delà des frontières du Vexin.

Pour être efficaces, nous devons être connus avant d'être reconnus. Nous souhaitons aux vexinois de « vivre heureux », mais pour cela, notre association ne doit pas « vivre cachée ». Parlez-en autour de vous, assumez votre passion pour votre « pays », votre cadre de vie, même aux « étrangers » à notre territoire: la démarche peut séduire, intéresser, forcer l'adhésion, faire école. Diffusez notre revue, donnez nos adresses sur le net. Même si le Vexin est unique, notre démarche de protection peut être partagée par d'autres, ailleurs, et ainsi renforcée. Chacun d'entre nous a, pour ce faire, son rôle à jouer.



Régis Déroutille

Rapport financier

Comptes 2013 et budget 2014

Présentés par le trésorier Régis Déroutille

Les tableaux de ces comptes ont été projetés à l'Assemblée Générale

Compte d'exploitation 2013

Il est précisé que l'exercice présenté court du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013.

Analyse des recettes

En 2013, le total des recettes s'est monté à 24540 € et celui des dépenses à 18390 €. Il en résulte un excédent comptable de 6150 €, alors que la prévision budgétaire annonçait une perte de 2224 €. Cette différence sera expliquée ci-après. Le total des recettes est formé par :

- Les subventions qui se montent à 3925 € grâce à celles des deux départements du Val-d'Oise et de l'Oise (soit 1940 €) (les Yvelines ayant arrêté de verser une subvention) et celles des communes membres soit 985 €. Celles-ci sont toujours au nombre de 14. La ville de Pontoise est comme d'habitude généreuse, avec sa contribution de 300 €. Mais cette année 2013 nous avons été gratifiés d'une subvention exceptionnelle de 1000 €, celle provenant de la réserve parlementaire de M. Mancel, député de l'Oise, subvention pour notre étude concernant les Buttes de Montjavoult et Sérans.

- Les cotisations pour un montant de 12578 € dont 11498 € en provenance des personnes physiques et 1080 € des associations et sociétés membres.

- les recettes diverses de 2178 € sont constituées principalement des dons directs des membres pour 1103 € et des ventes de revues et livres pour 979 €.

- La rubrique « Autres » comprend les recettes des manifestations pour les événements de 2013 payants. Cette recette couvre les dépenses.

- Enfin une recette exceptionnelle de 4915 € est comptabilisée : subvention de la Fondation du Patrimoine pour l'achèvement de l'étude des buttes de Sérans et Montjavoult.

Analyse des dépenses

Les frais de fonctionnement réalisés se montent à 2503 €, dont dépenses de bureau, assurances, frais de représentation et de manifestations.

Les dépenses pour cotisations à d'autres organismes (dont les cotisations jumelées rever-

sées à la SVS) sont de 2 877 €, chiffre très voisin de la prévision budgétaire de 2 700 €.

- Les dépenses de communication de 5 940 € sont très inférieures aux prévisions budgétaires pour la raison qu'un seul bulletin (le n° 68) a été réalisé et payé sur l'exercice alors que deux avaient été prévus. Le bulletin n° 69 réalisé avant la fin 2013 et daté de décembre 2013, n'a pu être facturé que dans les premiers jours de 2014 et apparaîtra donc dans les comptes de 2014.

- Quant aux Divers de 70 €, ils diffèrent aussi en forte baisse des prévisions 1 125 €, en raison de l'absence de frais exceptionnels.

- Enfin la fin de l'étude des buttes a donné lieu à une dépense 7 000 €.

Analyse de l'excédent

L'excédent comptable de l'exercice se monte

à 6 150 € alors qu'une perte de 2 224 € avait été inscrite au budget.

Cette différence est due au fait que le bulletin n° 69 bien que réalisé au cours de l'exercice, a été payé début 2014, donc imputé au nouvel exercice. Cette dépense a été de 7 686 €.

On peut considérer que le vrai résultat de 2013 doit prendre en compte cette dépense.

Il serait alors de 6 150 - 7 686 = -1 586 € déficit en fait proche de notre prévision.

Hors Comptabilité

Il est signalé à l'AG que les membres du bureau ont effectué pour l'association des déplacements chiffrés à 3 800 € qui n'ont pas été remboursés à ceux-ci et qui sont ainsi hors comptabilité.

Avoirs de l'Association

Les avoirs de l'association sont donnés en début et fin d'exercice par le tableau suivant (en €)

	Banque Postale	Crédit Mutuel	CC Crédit Mutuel	Total
Total Recettes	24 444	96	0	24 540
Total Dépenses	-18 389			-18 389
Excédent:				6 150

	Banque Postale	Crédit Mutuel	CC Crédit Mutuel	Total
Cpte 01/01/13	22 682	6 080	3	28 765
Cpte 31/12/13	28 736	6 176	3	34 915
Différence	6 054	96	0	6 150

Excédent comptable	6 150
Déficit réel	1 536

Budget 2014

Le budget 2014 laisse apparaître un fort déficit de 9 476 €. Il prévoit des recettes de 18 000 € contre des dépenses de 27 476 €.

Recettes

Les recettes sont en diminution par rapport à 2013, en raison :

- d'une baisse probable des subventions due au

non-renouvellement de l'aide exceptionnelle de M. Mancel, des dons purs, mais surtout de l'achèvement de l'étude des buttes de Montjavoult et Sérans qui n'apparaît plus au budget.

- À noter que le poste *Cotisations* a été prévu en légère augmentation alors que le montant unitaire des cotisations reste identique. Mais

cette perspective est sous la réserve que les départs d'anciens membres soient plus que compensés par de nouvelles adhésions.

Un effort doit également être fait en direction des mairies insuffisamment nombreuses (seulement 14)

Dépenses

Les dépenses sont prévues en forte augmentation (près de 9 000 €) essentiellement en raison du très fort poste *Communication*.

Ce poste *Communication* passe à 21 586 € par la facturation en retard du bulletin n° 69 et la prise en compte de la réalisation effective

de 2 numéros du bulletin (alors qu'en 2013 seul un bulletin a été comptabilisé). L'Association ne tient pas à réduire ce poste car elle tient fortement à éditer deux bulletins par an et aussi en faire porter les frais dans l'année budgétaire.

Ainsi 2014 devrait exceptionnellement supporter les frais de 3 bulletins, mais ensuite à partir de 2015, seulement 2, la situation devrait être rectifiée.

Hors Comptabilité

Les frais de déplacements, hors comptabilité, des membres du bureau sont estimés en 2014 à 4 000 €.

Comptes 2013			
	RECETTES 2013	Prévu	Réalisé
Subventions	Réserve parlementaire M.Mancel		1 000
	Département du Val d'Oise	1 500	1 440
	Département de l'Oise	500	500
	Département des Yvelines	0	0
	Communes Membres	800	
	Pontoise		300
	Autres		685
	Total	2 800	3 925
Cotisations	Membres actifs	9 800	9 600
	Cotisations jumelées AVF/SVS	1 700	1 898
	Associations, Stés, Bibliothèques	1 000	1 080
	Total	12 500	12 578
Divers	Dons	1 200	1 103
	Dons avec contre-partie		
	Intérêts	134	96
	Ventes de livres et revues	400	979
	Total	1 734	2 178
Autres	Manifestations	3 500	944
	Total avant Recettes Exceptionnelles	20 534	19 625
Recettes exceptionnelles affectées	Aide Fondation du Patrimoine	4 715	4 915
	Dons affectés:		
	Etude Buttes de Montjavoult	1 000	
	Total	5 715	4 915
	TOTAL des RECETTES	26 249	24 540
	Hors comptabilité : Don des membres du bureau de leurs frais de déplacement		3 800
	DEPENSES 2013	Prévu	Réalisé
Fonctionnement	Fournitures + dépenses bureau	800	864
	Assurances	248	247
	Frais de représentation	1 000	456
	Frais de manifestations	3 500	936
	Total	5 548	2 503
Cotisations versées	Cotisations jumelées AVF/SVS	1 900	2 312
	Cotisations aux associations	800	565
	Total	2 700	2 877
Communication	Bulletin 68		5 911
	Bulletins 68-69	12 000	
	Frais Internet	100	29
	Total	12 100	5 940
Divers	Frais financiers	25	35
	Frais expédition	100	
	Frais exceptionnels	1 000	35
	Total	1 125	70
	Dépenses études Buttes de Montjavoult	7 000	7 000
	TOTAL des DEPENSES	28 473	18 390

	Banque Postale	Crédit Mutuel	CC Crédit Mutuel	Total
Total Recettes	24 444	96	0	24 540
Total Dépenses	-18 389			-18 389
Excédent:				6 150
	Banque Postale	Crédit Mutuel	CC Crédit Mutuel	Total
Cpte 01/01/13	22 682	6 080	3	28 765
Cpte 31/12/13	28 736	6 176	3	34 915
Différence	6 054	96	0	6 150

Excédent comptable	6 150
Déficit réel	1 536

2013	Prévu	Réalisé
Total des Recettes	26 249	24 540
Total des Dépenses	28 473	18 390
Résultat 2013	- 2 224	+ 6 150
Prise en compte des frais de réalisation du Bulletin 69 payés en Janvier	Composition	3 100
	Impression	3 968
	Frais d'expédition	618
	Total	7 686
Résultat 2013 avec Bulletin 69	- 1 536	

Budget prévisionnel 2014

PROJET de RECETTES 2014		2013	
Subventions	Réserve parlementaire	-	1 000
	Départements	2 000	1 940
	Mairies	1 000	985
	Total	3 000	3 925
Cotisations	Membres via AVF (370 personnes)	9 600	9 600
	Membres via SVS (100 personnes)	2 000	1 898
	Associations et Sociétés	1 100	1 080
	Total	12 700	12 578
Divers	Dons directs	700	1 103
	Intérêts	100	96
	Ventes de livres et revues	500	979
	Total	1 300	2 178
Autres	Manifestations	1 000	944
	TOTAL des RECETTES	18 000	19 625

-8%

PROJET de DEPENSES 2014		2013	
Fonctionnement	Fournitures + dépenses bureau	900	864
	Assurances	250	247
	Frais de représentation	500	456
	Frais de manifestations	1 300	936
	Total	2 950	2 503
Cotisations	Cotisations jumelées AVF/SVS	2 300	2 312
	cotisations associations	600	565
Total	2 900	2 877	
Communication	Frais Bulletin n° 68		5 911
	Frais Bulletin n° 69	7 686	
	Frais Bulletin n° 70	6 900	
	Frais Bulletin n° 71	6 900	
	Site Internet	100	29
Total	21 586	5 940	
Divers	Frais financiers (<i>tenue de compte</i>)	0	
	Frais financiers	40	35
	Frais exceptionnels		35
Total	40	70	
Pour mémoire	Etudes Buttes de Montjavoult		7 000
TOTAL des DEPENSES	27 476	18 390	

A.V.F. – Projet de Budget		
Budget 2014		2013
Trésorerie début 2014	34 915	28 765
Trésorerie fin 2014	25 439	34 915
Imputation des Frais du Bulletin n° 69 à 2013	+ 7 686	- 7 686
Déficit prévu 2014	- 1 790	- 1 536
Trésorerie début 2015	25 439	
Trésorerie fin 2015	22 939	
Déficit prévu 2015	- 2 500	

A.V.F. – Projet de Budget 2014		
Budget 2014		2013
Total des Recettes	18 000	24 540
Total des Dépenses	27 476	18 390
Résultat prévu 2014	- 9 476	+ 6 150
Imputation des Frais du Bulletin n° 69 à 2013	+ 7 686	- 7 686
Prévision rectifiée 2014	- 1 790	- 1 536